

Prévention des accidents en tir à l'arc



Sécurité générale

Les monitrices et moniteurs J+S

- garantissent, dans le cadre de leur activité, une surveillance adaptée au niveau de développement des participant-e-s;
- incitent les participant-e-s à manier les armes en toute sécurité;
- veillent à ce qu'il y ait suffisamment de place devant et derrière la ligne de tir;
- respectent les règles en vigueur pour le tir sportif ainsi que les prescriptions de sécurité des disciplines correspondantes (cf. chapitre sur la sécurité dans la brochure *ad hoc*).

Sécurité personnelle

Les monitrices et moniteurs J+S

- imposent le port du protège-bras et, si nécessaire, celui d'un protège-doigts et d'une protection contre le frottement;
- s'assurent que les prescriptions vestimentaires sont respectées.

Mesures de prévention dans les activités sportives

Les monitrices et moniteurs J+S

- contrôlent les armes avant chaque tir et s'assurent qu'elles sont en parfait état de fonctionnement;
- s'assurent que les flèches, dès qu'elles sont mises, sont toujours orientées vers la cible;
- regardent que l'arc n'est jamais bandé avant que la flèche ne soit orientée vers la cible;
- regardent qu'il n'y a personne derrière l'archère/l'archer quand elle ou il retire la flèche de la cible;
- s'assurent que les flèches sont rangées dans les carquois avant que les participant-e-s ne repartent vers la ligne de tir.
- effectuent avec les participant-e-s des exercices destinés à améliorer la stabilité du corps et la concentration;
- engagent suffisamment de monitrices et moniteurs auxiliaires compétents;
- instaurent une discipline stricte et prévoient suffisamment de pauses.

Sport des enfants

Les monitrices et moniteurs J+S

- travaillent avec des règles et du matériel adaptés au niveau.